



**ASSOCIATION FRANÇAISE DE DROIT DU TRAVAIL
ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE**

5, rue du Renard – 75004 Paris
contact@afdt-asso.fr
www.afdt-asso.fr

IL EST ATTESTE QUE

Maître :

Du Barreau de

Vestiaire

Adresse :

Tél :

fax :

E-mail :

A participé à la séance du : **24 mai 2019**

Sur le thème : **Les restructurations**

Cette session est validée pour : **deux heures**

Cette session de formation satisfait à l'obligation de formation continue des avocats (article 85 du décret n°91-1197 du 27 novembre 1991) et aux critères de la décision du conseil national des barreaux n° 2011-004 du 25 novembre 2011.

Fait à Paris le : 24 mai 2019

Pour l'AFDT

PS :

1° Merci de télécharger sur le site : <http://afdt-asso.fr> la feuille d'évaluation de la séance

2° Merci de vérifier avec votre ordre où doit être adressée cette attestation afin d'être prise en compte pour la formation